

<http://ec-jacques-andruet-ducerceau-orleans.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article815>



Conseil d'école extraordinaire du 17 juin 2021

- Conseil d'école - Compte Rendu Conseil d'Ecole -

Date de mise en ligne : vendredi 18 juin 2021

**Copyright © Ecole Élémentaire Jacques Androuet Ducerceau - Tous droits
réservés**

A la demande de l'Inspection Académique, le Conseil d'école s'est réuni jeudi 17 juin pour voter la prolongation ou non de la semaine avec 4 jours d'école.

Les résultats du sondage réalisé auprès des familles ont été communiqués aux membres du Conseil d'école pour information (137 réponses dont 117 pour la prolongation de la semaine de 4 jours et 20 contre).

Pourquoi ce vote du Conseil d'école ?

Le principe de la semaine de 4 jours est une dérogation au système que prévoit le code de l'Education (4 jours et demi). Cette dérogation doit être conjointement proposée par les communes et les conseils d'école. C'est la raison pour laquelle, les conseils d'école devaient se prononcer pour ou contre la poursuite de la dérogation à 4 jours.

Le Conseil d'école s'est prononcé en faveur de la prolongation de la semaine avec 4 jours d'école.